

L'Éducation, bien moins nationale qu'on le croit

Les collectivités qui investissent le plus n'obtiennent pas toujours les meilleurs résultats **Page 3**

Les collectivités locales qui investissent le plus ne sont pas celles qui obtiennent les meilleurs résultats scolaires

En France, l'Éducation est moins nationale qu'on le croit

Inégalités

Une nouvelle édition de *la Géographie de l'École*, un atlas réalisé par le ministère de l'Éducation nationale, montre de fortes disparités entre départements et régions.

Irène Inchauspé

« L'ÉCOLE N'EST PAS UNE IDÉE ABSTRAITE, flottant dans le ciel des idées : c'est une réalité concrète, un lieu, avec, en son sein, des élèves et des femmes et des hommes qui la font vivre au quotidien, écrit Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'Éducation nationale. C'est tout l'apport de *la Géographie de l'École* que de nous offrir de cette institution une vue globale, cartographiée, avec ses spécificités et ses caractéristiques selon les territoires où elle s'inscrit. » L'atlas, publié le 30 mars par le ministère, montre en effet de fortes disparités entre départements et régions.

C'est d'abord vrai sur l'âge des enseignants. Sur les 340 000 enseignants du premier degré public, 24,8% ont moins de 35 ans et 24,0% ont 50 ans ou plus. Le ratio des 50 ans ou plus par rapport aux 35 ans ou moins résume l'équilibre démographique des populations enseignantes et permet de mesurer les différences à cet égard d'un territoire à l'autre. Sans surprise, dans la plupart des départements du Sud de la France et en Bretagne, il y a moins de jeunes enseignants que d'enseignants âgés. À l'inverse, le ratio est inférieur à un dans près de la moitié des départements français, situés pour l'essentiel dans le Nord de la France métropolitaine, en Ile-de-France et dans des départements ruraux caractérisés par de nombreux souhaits de

départ...

Rythmes scolaires. Ensuite, des disparités existent en matière de financement. La dépense de l'Etat varie assez nettement d'une région à

En 2015, la part des collectivités territoriales dans le financement de notre système éducatif représentait 23,5 % de la dépense intérieure d'éducation totale

l'autre. Trois régions ont ainsi une dépense par élève relativement faible : la Bretagne et les Pays-de-la-Loire, où le poids de l'enseignement privé sous contrat est particulièrement élevé, avec 40% des élèves et, dans une moindre mesure, Rhône-Alpes où il est d'environ 20% contre 15% pour la moyenne nationale. De même, des régions à prédominance urbaine comme l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais ont une dépense moyenne plus faible. À l'inverse, un ensemble de régions allant du nord-est vers le centre (Lorraine, Champagne-Ardenne, Franche Comté, Bourgogne, Auvergne, Limousin) ainsi que la Corse présentent une dépense par élève élevée pour les trois niveaux d'enseignement. Ce sont des régions essentiellement rurales, de faible densité, où l'Etat est obligé d'entretenir des équipements scolaires pour un faible nombre d'élèves.

Les collectivités locales mettent aussi la main à la poche pour financer notre système éducatif. Les départements et les régions ont en charge la construction, l'extension, les grosses réparations, l'équipement et le fonctionnement res-



pectivement des collèges et des lycées publics. Ils organisent également la restauration scolaire et rémunèrent les personnels techniques. Les maires s'occupent de ces sujets pour l'enseignement primaire. Ces collectivités doivent aussi parfois participer au financement de politiques éducatives décidées par le ministère de l'Éducation. C'est le cas par exemple de la réforme des rythmes scolaires qui coûte fort cher aux maires et que certains candidats à l'élection présidentielle veulent abroger ou rendre facultative. La part des collectivités territoriales dans le financement de notre système éducatif est loin d'être négligeable. En 2015, elle représentait ainsi 23,5% de la dépense intérieure d'éducation (DIE) totale (148 milliards d'euros), soit 35 milliards d'euros.

Là aussi, on note d'importantes disparités : les dépenses par élève pouvant varier du simple au triple. Si les moyens financiers avaient un effet

Des régions qui dépendent peu comme la Bretagne ou l'académie de Lyon ont de meilleurs résultats que le Languedoc

certain sur les conditions de travail et donc, par exemple, sur l'espérance d'avoir son bac quand on est en 6^e, on devrait observer une stricte corrélation entre les deux indicateurs. Or, la comparaison des deux cartes ne montre pas de lien absolu. Par exemple, des régions qui dépendent peu comme la Bretagne ou l'académie de Lyon ont de meilleurs résultats que le Languedoc. Voi-

là un indicateur de plus que le meilleur moyen d'améliorer notre système éducatif, notamment de réduire son caractère inégalitaire, n'est pas d'accroître encore davantage les dépenses publiques dans ce domaine.

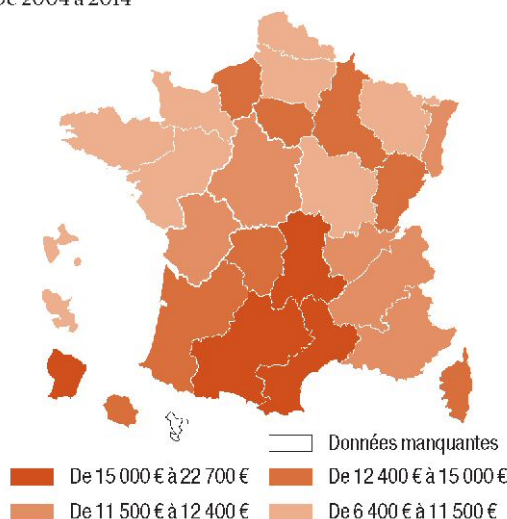
C'est l'une des conclusions du Collège des Bernardins qui vient de publier des propositions pour redresser le système éducatif français. Ce document est le fruit de deux années de travail du séminaire « Ecole et République » codirigé par Gemma Serrano et Bernard Hugonnier. « La philosophie générale de ce rapport, c'est qu'il faut donner plus de responsabilités à tous les acteurs de l'Éducation afin qu'ils puissent prendre des initiatives, explique Bernard Hugonnier. Aujourd'hui par exemple, ce que l'on demande au chef d'établissement, c'est seulement de suivre les instructions du ministre, ce n'est pas normal. »

Pour celui qui fut directeur adjoint pour l'éducation à l'OCDE, cette liberté ne peut être accordée qu'en échange de « redevabilité ». C'est-à-dire de résultats. Pour cela, il serait notamment utile de fixer des objectifs clairs. Le rapport du Collège des Bernardins indique par exemple qu'en Belgique, les objectifs du système éducatif sont établis au début de chaque législature dans une note du ministre. Leur suivi est effectué tous les ans. Au Danemark, un dispositif similaire a été mis en place en 2013. Le Royaume-Uni dispose aussi d'un système de gestion par objectifs. En France, rien de tel. Ce qui évite d'évaluer avec précision les politiques publiques en matière d'éducation.

@iinchauspe

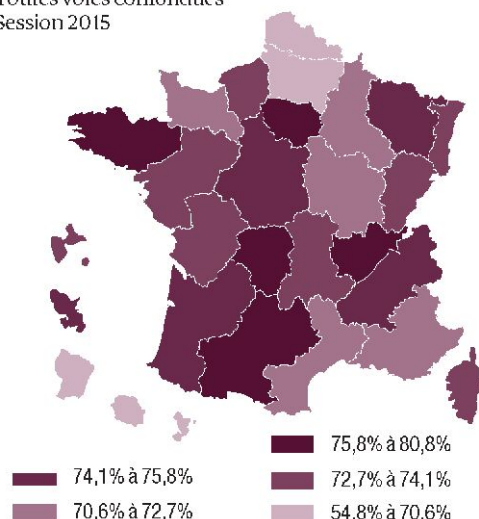
Dépense cumulée d'investissement des régions par lycéen

De 2004 à 2014



Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième

Toutes voies confondues
 Session 2015



SOURCE : CAFE PEDAGOGIQUE, EDUCATION NATIONALE